

nir de nos traditions nationales, de ces œuvres portant pour cachet la noblesse et la distinction des formes ?

Combien ces travaux diffèrent, en effet, de ceux qui ont marqué les commencements de notre siècle, compris une partie du règne de Louis-Philippe, où les édifices tels que : palais de justice, préfectures, hôtels de ville semblaient décalqués dans des formes froides et monotones, couvertes de l'appellation vague de classiques.

Et quand la plus grande partie de notre siècle n'aurait eu que ce mérite de nous retremper dans notre vieil esprit français, en le faisant mieux apprécier, cela ne lui laisserait-il pas sa physionomie, et cette application des études et recherches archéologiques ne sera-t-elle pas elle-même une caractéristique de notre époque ?

Toutefois c'est là, je le répète, un état de transition. Pendant combien de temps se prolongera-t-il ? On ne peut le dire puisque l'architecture est dépendante de la marche de la civilisation et des progrès de la science qui lui impriment sa voie.

On aurait bien tort, d'ailleurs, de se laisser aller à un parti pris de dénigrement pour notre époque présente, quand on peut signaler tant d'édifices où nos grands artistes, sans préoccupation exclusive d'archéologie et *s'affranchissant de toute influence qui pût être taxée de rétrograde*, ont su marquer franchement une marche en avant, respectant le passé, mais caractérisant plus spécialement notre temps et indiquant même des tendances d'avenir.

Qu'il me suffise, à ce point de vue, de rappeler quelques œuvres parmi les plus connues :

L'École nationale des Beaux-Arts (Duban) ;

La Colonne de Juillet ; — la Cour de cassation (Duc) ;